

**DELIBERATION N° 2024013****Approbation du compte administratif 2023 du lotissement n°2**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

Présents :

Mmes BARRE-LOPES / PERRAUD / BOUCHET / DAMIDAUX

MM. PACCOUD / MOISSON/ MEURENAND / TARPIN/ DURAND / NAULET

1 pouvoir : Mme GIORIA Florine donne pouvoir à BARRE-LOPES Marie-Anne

Date de la convocation
22 mars 2024

Secrétaire de séance : Marie-Anne BARRE-LOPES

Le **Conseil Municipal** réuni sous la Présidence de Madame Pascale BOUCHET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du lotissement n°2, dressé par Monsieur Franck TARPIN, Maire ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	RECETES	DEPENSES	RESULTATS
Exercice 2023	372.24 €	3 425.00 €	- 3052.76 €
<i>Résultat reporté 2022</i>			- 20 308.81 €
Résultat définitif 2023			- 23 361.57 €

SECTION INVESTISSEMENT			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
Exercice 2023	3 425.00 €	0	3 425.00 €
Résultat reporté 2022			- 3 425.00 €
TOTAL			0
Restes à réaliser DEP			0
Restes à réaliser REC			0
Résultat définitif 2023			0 €

RESULTATS CLOTURE 2023	
Déficit de Fonctionnement	- 23 361.57 €
Déficit d'Investissement	0 €

- **Constate**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

La Présidente,

BOUCHET Pascale